Nuisances sonores

Par COSIP

Bonjour,

Nous habitons près de la piscine intercommunale et depuis 3 mois la chaufferie émet un grondement important jour et nuit.
J'ai écrit au moins 5 fois au maire pour le signaler mais rien ne se passe.

Que puis-je faire ?

Merci.

Par chamce

faites constater tout d'abord par un huissier de justice du bruit de la chaufferie de la piscine municipale puis adressez un courrier en recommandé avec accusé de réception au directeur de la piscine municipale lui demandant de faire le nécessaire dans les plus brefs .....

;